



13 juin 2008



Photo : Thierry Vandal, PDG d'Hydro Québec, avec le comité de négociation du SSPHQ après la signature de la nouvelle convention collective.

Signature de la convention collective

Le 10 juin dernier, les représentants du SSPHQ ont apposé leur signature sur une nouvelle convention collective, officialisant ainsi le contrat qui régit les conditions de travail des 3700 spécialistes jusqu'en 2014.

Cette signature est l'aboutissement d'une négociation historique entre Hydro et sept de ses syndicats. Les négociations ont pris fin le 5 mars avec une entente de principe qui touche les salaires, les indemnités, les allocations, le régime d'intéressement et le régime de retraite.